

PETIT MANUEL DE GÉNÉALOGIE DANS LE BOCAGE VIROIS

1. Où chercher quand on étudie son ascendance
2. La noblesse
3. Numérotation des ancêtres d'une personne
4. Transcriptions de quelques vieux textes
5. Quelques abréviations courantes – Jehan et Pierres
6. Quelques abréviations – Christophe et Robert
7. Quelques patronymes abrégés – Barbot et Berthe

1) Où chercher quand on étudie son ascendance :

- En interrogeant les Anciens, dans les faire-part de décès, les livrets d'état-civil, les papiers de famille tels les actes notariés, les cimetières, etc...
- Dans les mairies pour les registres d'état-civil récents.
- Dans les mairies ou aux Archives départementales pour les registres d'état-civil à partir de 1792.
- Aux Archives départementales pour les registres paroissiaux d'avant 1792. Ces registres sont maintenant numérisés et accessibles sur place ou via internet (Calvados, Manche, Orne).
- Dans les tabellionages (notariats) versés aux Archives départementales pour remonter en 1550-1600, notamment au moyen des contrats de mariage.
- Si elles existent encore, les enquêtes effectuées dans le cadre des dispenses religieuses à l'occasion des mariages consanguins permettent parfois de remonter en 1500. Les enquêtes du diocèse de Coutances, qui s'étendait en partie jusque dans le Bocage virois, sont particulièrement riches.
- Les rôles à taille listent les foyers des paroisses, souvent de 1690 jusqu'à 1770 environ. Toutes les années ne sont pas nécessairement présentes, mais ces rôles permettent de voir l'évolution des familles dans les grandes lignes.
- Les archives judiciaires de Seine-Maritime, avec la cour d'appel de Rouen, contiennent quelques dossiers intéressant le Bocage virois, avec des éléments précis au XVI^e siècle.
- La Bibliothèque Nationale de France conserve des rôles de fouage, qui comme les rôles à taille, listent les foyers des paroisses, en général sur les XV^e et XVI^e siècles.
- Des livres, études, archives privées, apportent à l'occasion de belles surprises.

Les registres de quelques communes ont été détruits en 1944 lors des combats pour la Libération. Cependant, pour la plupart des recherches dans le Bocage virois, on peut espérer remonter une bonne part de son ascendance vers 1550-1600.

2) La noblesse :

Quand on a la chance de trouver une branche noble dans son ascendance, on peut remonter encore plus loin.

S'il est bon de méditer avec humilité l'antique adage « Il n'est de roi qui ne descende d'esclave, ni d'esclave qui ne descende de roi », il est néanmoins jubilatoire de se trouver des branches nobles dans son ascendance, ouverture assurée vers des toboggans généalogiques pouvant réserver bien des surprises.

Les nobles jouissaient autrefois d'avantages non accordés aux roturiers. Des enquêtes de noblesse ont ainsi régulièrement eu lieu pour éviter les fraudes, et les usurpateurs étaient condamnés à de lourdes amendes. Nous disposons par exemple des enquêtes de noblesse suivantes :

- 1463, effectuée par Raymond Montfaut. Elle contient beaucoup d'erreurs et n'est qu'une liste de noms. Son intérêt généalogique est donc limité.
- 1523. Les enquêtes en l'élection de Bayeux et en celle de Mortain sont très précieuses et permettent de remonter parfois jusqu'au XIII^e siècle. L'enquête en l'élection de Mortain a été éditée par Alfred de Tesson en 1898, celle sur Bayeux est restée manuscrite. Celle sur la sergenterie de Torigny a été publiée par Jean Fournée, celle de Vire est perdue.
- 1540, manuscrite, méconnue et pourtant localement très intéressante (Bayeux).
- 1598, par Jean Jacques de Mesmes, chevalier, seigneur de Roissy en France. Ses éléments généalogiques sont succincts sur la généralité de Caen.
- 1624, de Mathieu Paris. Elle est manuscrite, intéressante et méconnue. Elle couvre les sergenteries de Bayeux et Vire en la généralité de Caen.
- 1634, d'Étienne d'Aligre, sur la généralité de Caen. Également manuscrite, elle ne contient que les lignées masculines sans citer les épouses, mais permet en général de remonter de nombreuses générations.
- 1666, par Guy Chamillart. C'est la plus connue, elle a été éditée en 1889 par du Buisson de Courson mais contient cependant des erreurs. Voilà pourquoi il convient toujours de se reporter aux documents originaux quand cela est possible.

Cette liste n'est pas exhaustive, il existe en effet d'autres enquêtes, parfois localisées, et qui restent manuscrites et méconnues dans les fonds des Archives départementales.

Dans une ascendance noble, il existe parfois des branches très intéressantes, qui font descendre de familles nobles bien connues pour lesquelles les études existent depuis des siècles. Celles-ci se basent sur des recherches anciennes (en effet, la passion de la généalogie ne date pas d'hier, c'est une science millénaire), des documents privés, les chartriers, etc... Les revues généalogiques, les recherches historiques anciennes et nouvelles, fondues et refondues, la mise à disposition d'une masse sans cesse croissante d'informations sur internet par le biais de la numérisation des documents, en un mot le libre partage des données a permis à la fin du XX^e siècle de faire considérablement progresser la connaissance des familles nobles d'autrefois.

Ces branches nobles de grandes familles permettent souvent de descendre de manière ponctuelle des rois de France de l'an 1000 et d'avant : Hugues Capet, Robert le Pieux, Charlemagne. Charlemagne qui constitue une référence dans ces temps reculés, le phare dont on comptabilise l'apparition dans une ascendance pour mesurer ses degrés de noblesse.

Étudions un instant l'ascendance de Diane, née en 2000. Au stade actuel des

recherches, elle descend :

- 27 fois du roi Louis VII (1120-1180).
- 74 fois de Louis VI (1081-1137).
- 419 fois d'Henri I^{er} (1008-1060).
- 2352 fois d'Hugues Capet (940-996).
- des milliers de fois de Charlemagne (747-814).

À comparer aux chiffres extraordinairement élevés concernant l'actuel prétendant orléaniste au trône de France, Jean d'Orléans, qui descend des milliards et des milliards de fois de Charlemagne.

L'Antiquité :

Le rêve de beaucoup de généalogistes a toujours été de descendre des rois de l'Antiquité. C'est pourtant un fait connu depuis longtemps que les rois de France de l'an 1000 ont par les femmes quelques ancêtres byzantins, eux-mêmes issus de princes arméniens, les Mamikonian. Ces derniers descendaient des rois parthes, et par eux de la quasi-totalité des familles royales du pourtour méditerranéen au temps de l'Antiquité.

Tout ceci n'était connu que de quelques rares spécialistes, avant qu'internet et l'essor de la généalogie ne fasse connaître ces éléments à un nombre sans cesse croissant de généalogistes.

Nous ne sommes pas encore tout à fait arrivés au temps où Diane pourra évoquer en toute quiétude qu'elle descend de Perdicas I^{er}, fondateur de la dynastie macédonienne au VII^e siècle av. J.-C., mais nous y venons.

Des chercheurs explorent même des pistes pouvant mener jusqu'au pharaon Ramsès II, mais le sujet fait débat.

3) Numérotation des ancêtres d'une personne :

Ce système porte le nom de numérotation de Sosa-Stradonitz.

- La personne dont on étudie l'ascendance porte le numéro 1.
- Ses parents ont les numéros qui suivent : 2 et 3.
- Les grands-parents : n° 4, 5, 6 et 7.
- Les arrière-grands-parents : n° 8 à 15, et ainsi de suite.

Tous ont un numéro personnel et distinct. Les hommes ont un numéro pair et leur épouse le numéro impair qui suit. Les numéros doublent à chaque génération. Par

exemple, le n° 124 a pour parents les n° 248 et 249. Autre exemple, le n° 46 est un homme, il est marié avec la n° 47 et ce sont les parents de la n° 23, qui est une femme.

La ligne directe, de père en père, porte les n° 1, 2, 4, 8, 16, 32, 64, 128, 256, 512, 1024, etc... ce sont les puissances de 2.

Regardons l'ascendance de Diane. L'intervalle d'une génération est généralement de 30 ans. C'est une moyenne, dans les faits cela peut aller de 15 à 75 ans pour une seule génération.

- Génération 1 : Diane, née en 2000.
- Génération 2 : ses **2** parents, nés vers 1970.
- Génération 3 : ses **4** grands-parents, nés vers 1940.
- Génération 4 : ses **8** arrière-grands-parents, nés vers 1910.
- Génération 5 : ses **16** arrière-arrière-grands-parents, nés vers 1880.
- etc...
- Génération 10 : ses **512** arrière-arrière-arrière-arrière-arrière-arrière-arrière-arrière-grands-parents, nés vers 1730.

Nous voyons que le nombre d'ancêtres à une génération donnée a doublé par rapport à la génération précédente. C'est logique, toute personne a deux parents, un père et une mère.

Le nombre d'ancêtres à la génération n est 2^{n-1} , 2 puissance (n-1). Par exemple, à la 10^e génération, Diane a 2⁹ ancêtres, c'est-à-dire $2 \times 2 = 512$ ancêtres. Mais il est tout aussi intéressant de connaître le nombre d'ancêtres cumulés jusqu'à la génération n : c'est $2^n - 2$.

Ainsi, jusqu'à la 10^e génération, le nombre total d'ancêtres de Diane est de $2^{10} - 2$, c'est-à-dire 1022 ancêtres.

Continuons : à la 20^e génération, Diane a 1.048.572 ancêtres cumulés, dont 524.288 sur cette seule génération, nés vers 1430.

À la 30^e génération, Diane a 1.073.741.822 ancêtres cumulés, dont 536.870.912 sur cette seule génération, nés vers 1130.

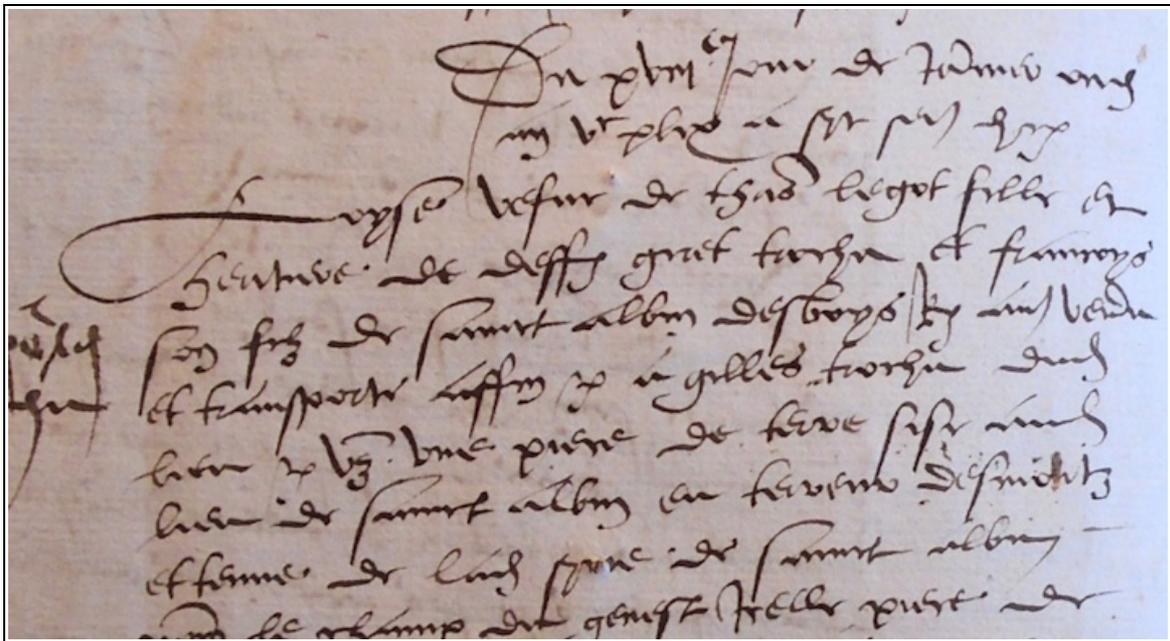
Un milliard d'ancêtres vivant sous le roi Louis VII, à une époque où la population française n'était que de 20 millions d'âmes, et celle de la planète d'un milliard. Comment est-ce possible ? Tout simplement à cause de la notion d'implexe, qui caractérise le fait que l'on descend plusieurs fois des mêmes personnes. Ce milliard d'ancêtres théorique ne correspond en fait qu'à quelques dizaines ou centaines de milliers de personnes.

Diane descend par exemple 4 fois de François Lethessier et Jacqueline Heudes,

mariés en 1757. Elle en descend par les grands-parents paternels et par le grand-père maternel de son père. Plus on remonte dans le temps, plus on a de chance de descendre un nombre important de fois d'une même personne.

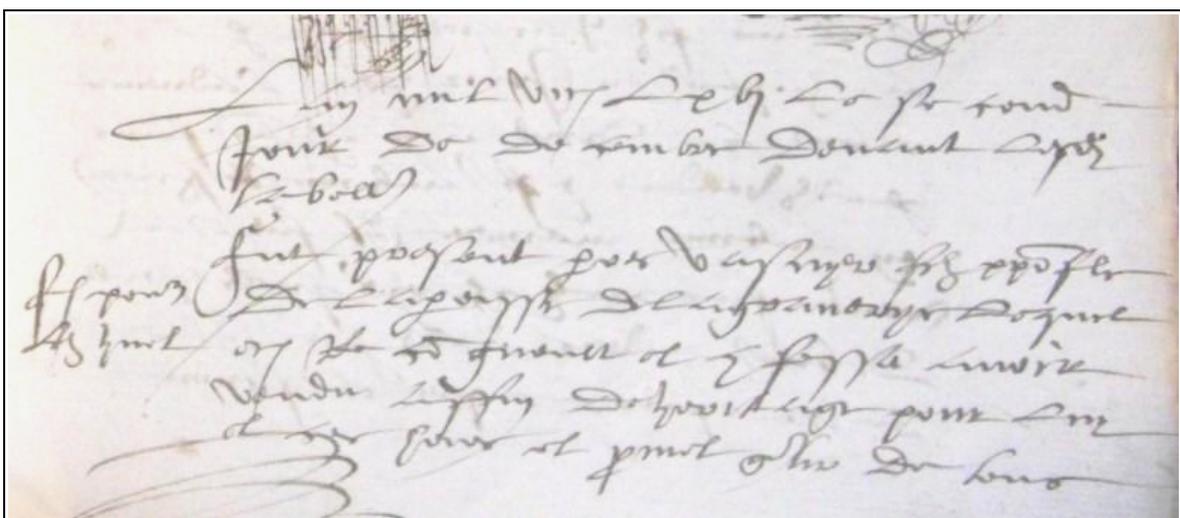
4) Transcriptions de quelques vieux textes :

Les extraits d'actes qui suivent proviennent de registres conservés aux Archives départementales du Calvados (AD14). En voici un de 1549, au tabellionage (ou notariat) de Saint-Sever (8E 15394) :



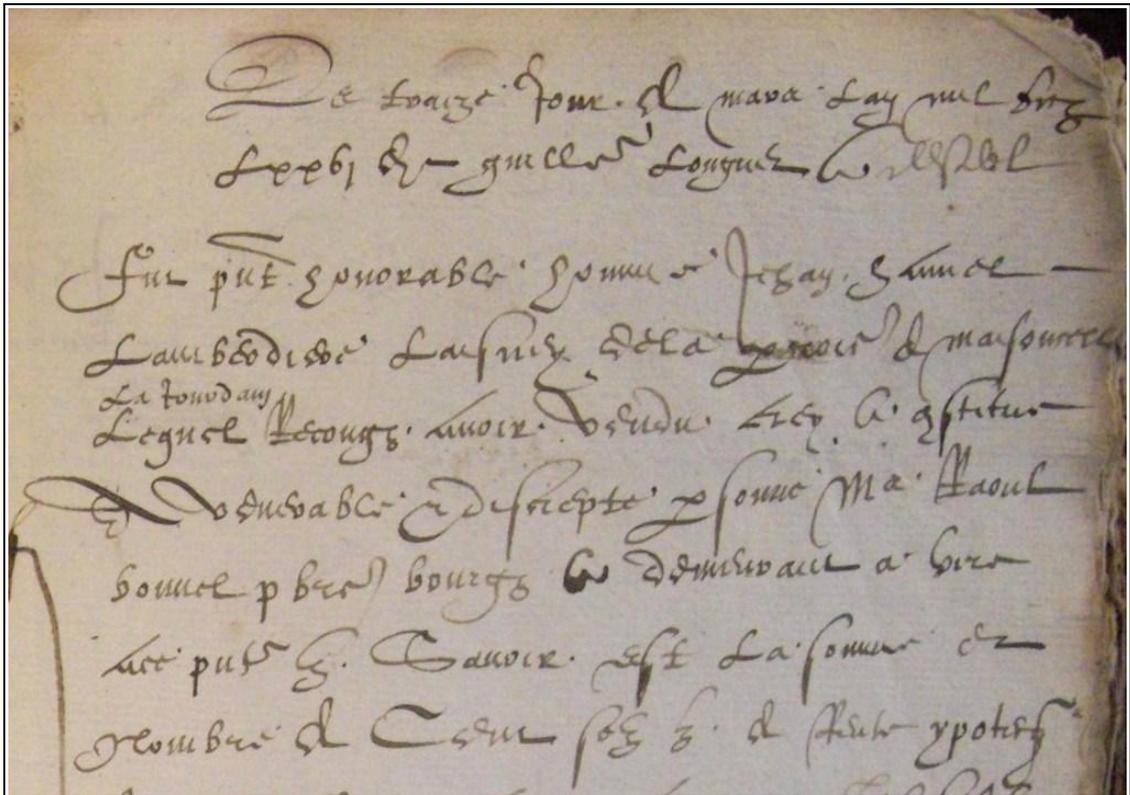
*Du XVIII^e jour de janvier oudit an V^e XLIX a St Sever devant ...
Loyse veufve de Thomas Legot fille et heritiere de deffunt Giret Trochu et Francoys son
filz de Saint Albin des Boys recongneut avoir vendu et transporté affin d'heritage a
Gilles Trochu dudit lieu ... une piece de terre sise audit lieu de Saint Albin au terreur
des Montz et tenue de la dite sieurie de Saint Albin ...*

Acte de 1566 au tabellionage de La Graverie. Pierre Vasnier, fils de Christophe Vasnier, reconnaît avoir effectué une vente (AD14, 7E 85) :



*L'an mil Vcc LXVI le second jour de decembre devant lesdits tabellions,
fut present Pierres Vasnyer fils Xxofle de la paroisse de la Graverie lequel
a? recogneult et confessa avoir vendu affin d'heritage pour luy et ses hoirs et ...*

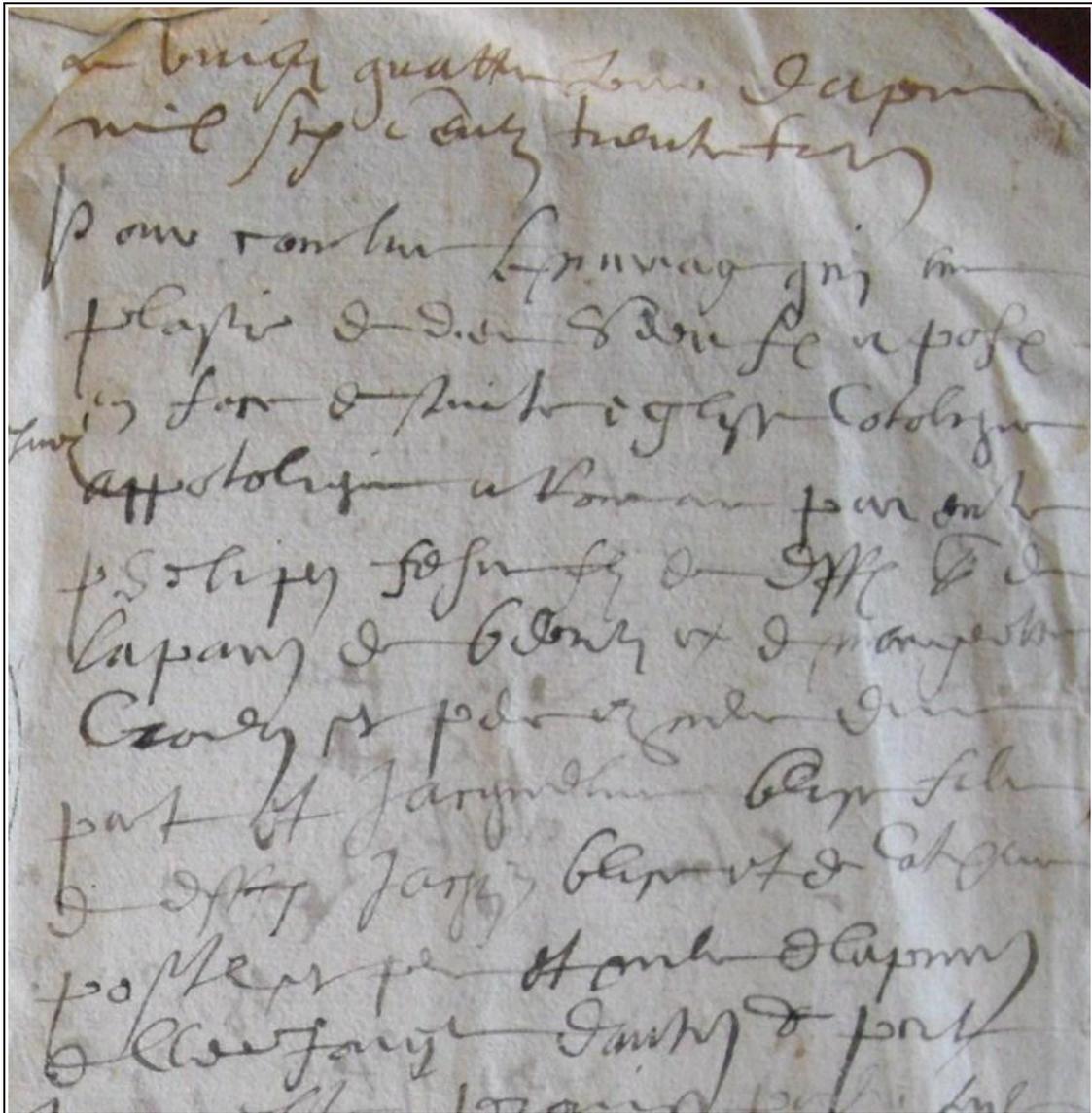
Cet acte ci-dessous de 1576, au tabellionage de Vire, relate la création d'une somme de 100 sols tournois de rente hypothèque pour rembourser Maître Raoul Bonnel, prêtre, d'un prêt de 50 livres tournois (AD14, 8E 1610) :



Le traize jour de mars l'an mil V centz LXXVI devant Guillaume Longuet et Desert, fut present honorable homme Jehan Hamel Lamberdiere l'aisney de la paroisse de Maisoncelles la Jourdain, lequel recongneut avoir vendu, crey et constitue a venerable et discrepte personne M^e Raoul Bonnel, pbre, bourgeois et demeurant a Vire, a ce present, savoir est la somme et nombre de cent solz tournois de rente ypotecque ...

On le voit, les abréviations étaient fréquentes autrefois.

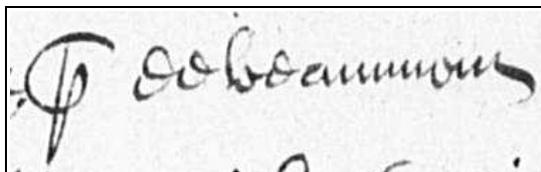
Voici un acte difficile à déchiffrer. Il s'agit du début d'un contrat de mariage de 1633, au tabellionage de Tinchebray (AD14, 7E 417):



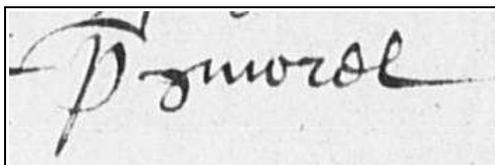
En français moderne : Le 24 avril 1633, pour contrer le mariage qui au plaisir de Dieu sera fait et parfait en face de sainte église catholique, apostolique et romaine par entre Philippe Fresné, fils de défunt Jean, de la paroisse de Bernières, et de Marguerite Crouen, ses père et mère, d'une part, et Jacqueline Blaise, fille de défunt Jacques Blaise et de Catherine Postel, ses père et mère, de la paroisse de Clairefougère, d'autre part.

5) Quelques abréviations courantes – Jehan et Pierres :

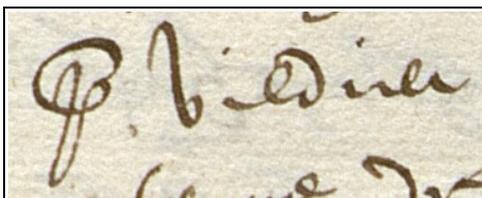
On rencontre de nombreuses abréviations dans les registres paroissiaux (RP) des environs de 1600, notamment pour les prénoms Jehan et Pierres, qu'on écrit désormais Jean et Pierre :



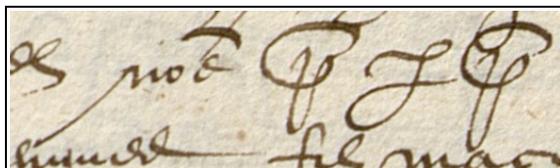
Jehan de Beaumont (RP Saint-Germain-de-Tallevende, 1620)



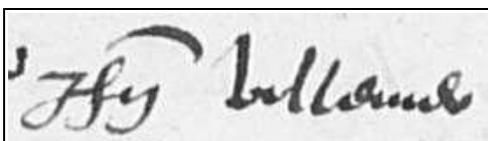
Jehan Morel (RP Saint-Germain-de-Tallevende, 1620)



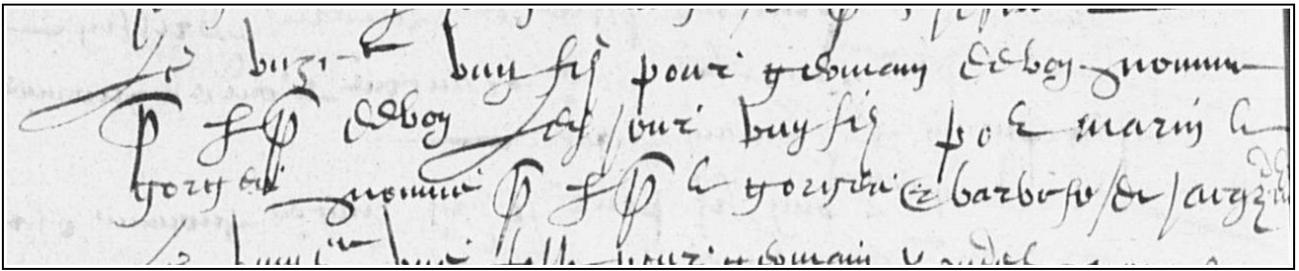
Jehan Vildieu (RP Saint-Sever-Calvados, 1606)



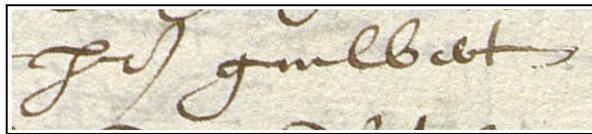
no(m)mé Jehan p(ar) Jehan (RP Saint-Sever-Calvados, 1606)



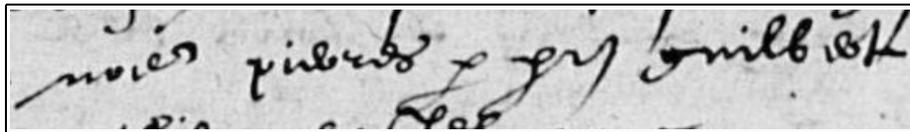
Jehan Villemer (RP Saint-Germain-de-Tallevende, 1612)



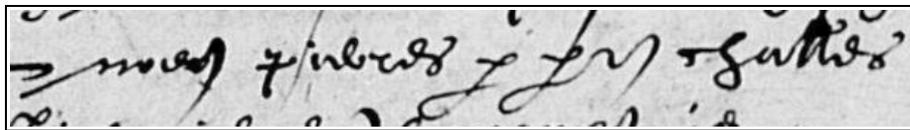
Le unze ung filz pour Germain Debon nommé Jehan p(ar) Jehan Debon. Led(it) jour ung filz po(u)r Marin Le Gorgeu nommé Jehan p(ar) Jehan Le Gorgeu et Barbe f(emm)e de Jacq(ue)z ... (RP Saint-Germain-de-Tallevende, 1620)



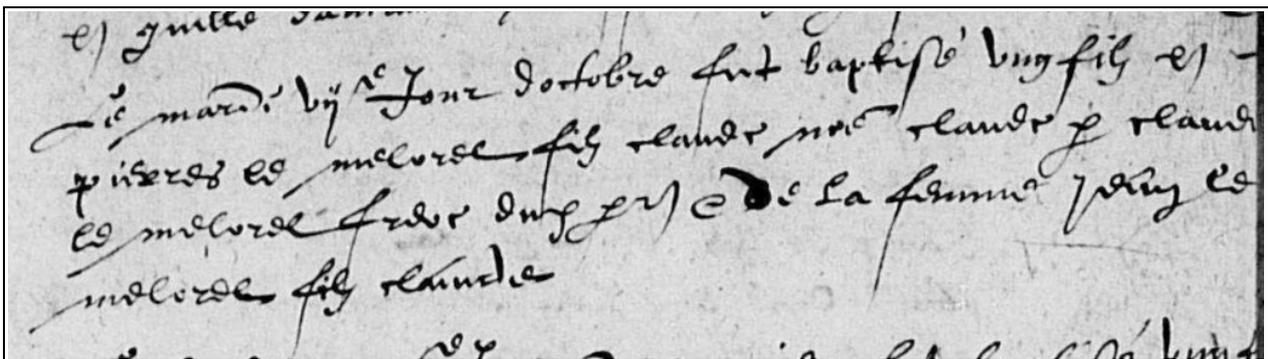
Pierres Guilbert (RP Saint-Sever-Calvados, 1606)



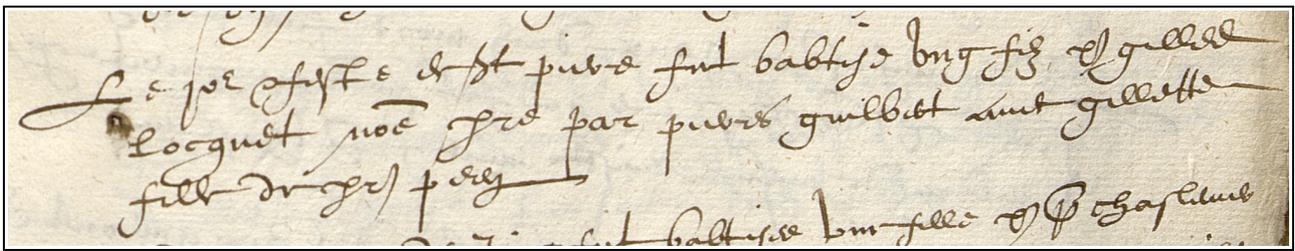
no(mm)é Pierres p(ar) Pierres Guilbert (RP Saint-Sever-Calvados, 1603)



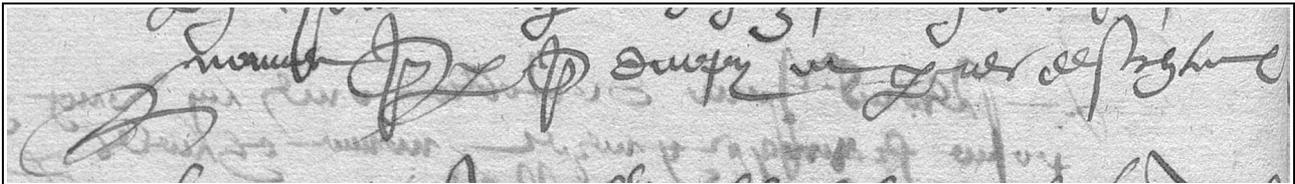
no(mm)é Pierres p(ar) Pierres Challes (RP Saint-Sever-Calvados, 1603)



Le mardi VIIe jour doctobre fut baptisé ung filz p(our) **Pierres** Le Melorel fils Claude no(mm)é Claude p(ar) Claude Le Melorel frere dud(it) **P(ier)r(e)s** et de la femme Jean Le Melorel fils Claude (RP Saint-Sever-Calvados, 1603)



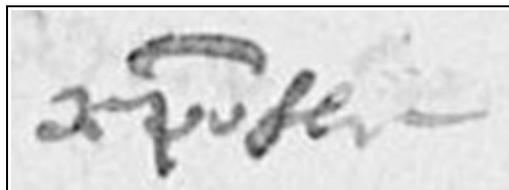
Le jo(u)r et feste de St Pierre fut baptisé ung filz p(our) Gilles
 Locquet no(m)mé P(ier)re par Pierres Guilbert avec Gillette
 fille de P(ier)r(e)s Peen (RP Saint-Sever-Calvados, 1606)



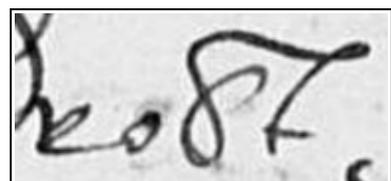
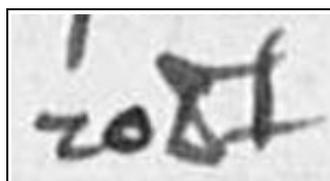
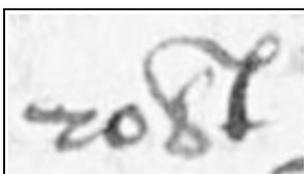
no(m)mé Jehan p(ar) Jehan Durpy et P(ier)res Deschamp (RP Courson, 1604)

6) Quelques abréviations – Christophe et Robert :

Le prénom Christophe, dans les registres de Saint-Martin-de-Tallevende en 1603 :

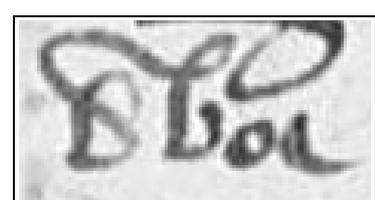
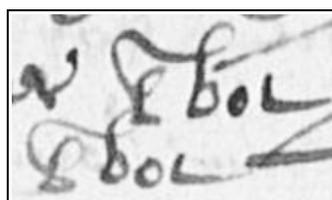
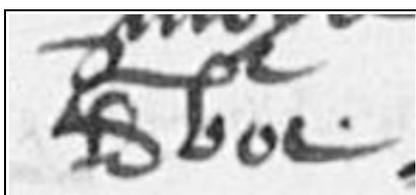


Le prénom Robert, abrégé en « Robt », dans les registres de Saint-Germain-de-Tallevende en 1610, et Saint-Martin-de-Tallevende en 1602 :



7) Quelques patronymes abrégés – Barbot et Berthe :

Le nom de famille Barbot, à Saint-Germain-de-Tallevende, en 1610 :



Le nom de famille Berthe, à Saint-Martin-de-Tallevende en 1602 et 1603 :

